

Rapport d'activité

Année 2013



*« Je ne veux pas que ma maison soit murée de toutes parts,
ni mes fenêtres bouchées, mais qu'y circule librement la brise que
m'apportent les cultures de tous les pays. »*

Ghandi

Rue de l'Industrie 10

C.P.280

1951 Sion

Tél. 027/323.12.16

Fax 027/323.12.46

Email : csivs@bluewin.ch

Site Internet <http://csivs.ch>

Avec le soutien de :



Département de la formation et de la sécurité

Service de la population et des migrations
Intégration des étrangers

Departement für Bildung und Sicherheit
Dienststelle für Bevölkerung und Migration
Fachstelle Integration



Sommaire

<i>PERMANENCE JURIDIQUE ET SOCIALE</i>	4
<i>ANIMATIONS EN LIEN AVEC L'INTÉGRATION DES MIGRANTS</i>	10
<i>COURS DE FRANÇAIS</i>	10
<i>PROJET AME (ACCOMPAGNEMENT MÈRE ENFANT)</i>	11
<i>COURS D'INFORMATIQUE À MARTIGNY ET SION</i>	13
<i>JOURNAL DU CSI</i>	13
<i>FORMATION / INFORMATION</i>	14
<i>PARTICIPATION</i>	16
<i>BÉNÉVOLES</i>	18
<i>COMITÉ</i>	18
<i>FINANCES</i>	18

PERMANENCE JURIDIQUE ET SOCIALE

Dans le cadre de la permanence juridique et sociale, nous sommes consultés pour des situations en lien avec la Loi fédérale sur les Etrangers (LEtr) et la loi sur l'asile (LAsi). Nos interventions s'adressent à l'Office fédéral des Migrations (ODM), au Tribunal Administratif Fédéral (TAF), au Service de la Population et des Migrations (SPM), au Conseil d'Etat VS, au Tribunal Cantonal (TC) et au Tribunal Fédéral (TF).

Pour l'année 2013, nous avons traité 483 dossiers (soit une trentaine de plus qu'en 2012). Les sollicitations se révèlent toujours aussi nombreuses et, les jours de permanence, notre « salle d'attente » est sur-occupée ce qui implique que nos heures officielles d'ouverture sont rarement respectées. Cette année encore, la communauté érythréenne a été très demandeuse et les cas Dublin ont également occupé une large place dans le temps consacré à l'écoute. Vers la fin de l'année, vu la possibilité d'obtenir, pour les proches de Syriens résidant en Suisse, des visas facilités, nous avons également été sollicités par nombre de ressortissants de ce pays au bénéfice de permis B et C afin de les aider dans leurs démarches.

Nous avons dénombré entre 1'400 et 1'500 entretiens durant l'année écoulée et entre 60 et 80 appels téléphoniques par semaine (cf. notre journal de bord). Il est donc évident que la rédaction de recours, de requêtes et courriers divers ou la constitution de dossiers s'effectuent en dehors du mi-temps consacré à la permanence.

RECOURS

84 recours ont été déposés auprès du Tribunal Administratif Fédéral (60 en 2012), dont 44 (41 en 2012) au nom du Centre Suisses-Immigrés (CSI) :

Au nom du CSI (44)

- **procédure d'asile ordinaire (17) :**
Kosovo, minorité (4), Nigéria (3), Afghanistan (2), Macédoine, minorité rom (1), Angola (2), Cameroun (1), Erythrée-Yémen (1), Gambie, mineur (1), Géorgie (1), Iran (1)
- **NEM, cas Dublin (10) :**
Erythrée, renvoi vers l'Italie (3), Guinée (1), idem, Kosovo (1), idem, Syrie (1), idem, Arménie, renvoi vers la France (1), Tchétchénie-Russie, renvoi vers la Pologne (1), Géorgie (1), idem, Ingouchie-Russie, renvoi vers la Belgique (1).
- **NEM (6) :**
Bénin (1), Kosovo, minorité gorani (1), Bosnie-Herzégovine, minorité rom (1), Maroc (1), Syrie-Liban (1), Gambie (1).

- **C/Refus d'autorisation d'entrer en Suisse (2) :**
Erythrée
- **C/Octroi d'admission provisoire (3) :**
Somalie (1), Irak (2)
- **C/Refus de reconsidération de la mesure de renvoi (3) :**
Kosovo (1), Serbie, minorité rom (1), Sri-Lanka (1)
- **C/refus de transfert dans un autre canton (2)**
Somalie (1) Turquie (1)
- **C/refus 2^{ème} demande d'asile (1)**
Kosovo

En nom propre (40)

- **procédure ordinaire d'asile (20) :**
Guinée-Bissau (6), Guinée (3), Gambie (2), Serbie, minorité rom (2), Sri Lanka (2), Bosnie (1), Erythrée (1), Ethiopie (1), Kosovo, minorité rom (1), Nigeria (1)
- **NEM, cas Dublin (9) :**
Géorgie, renvoi vers l'Italie (2), Iran, renvoi vers l'Italie et la France (3), Kosovo, renvoi vers la Hongrie (1), Ukraine et Mauritanie (3)
- **NEM (9) :**
Algérie (1), Arménie (1), Côte d'Ivoire (1), Ghana (1), Kosovo, minorité gorani (1), Guinée-Bissau (1), Mauritanie (1) Nigeria (1), Sénégal (1)
- **C/refus regroupement familial (2)**
Erythrée (1), Somalie (1)

DEMANDES DE RÉEXAMEN

18 demandes de réexamen (20 en 2012) ont été déposées auprès de l'Office fédéral des Migrations, au nom du CSI (problèmes médicaux, nouveaux documents ou nouveaux éléments, changement de situation dans le pays d'origine...) :

Au nom du CSI

- Kosovo, dont 1 minorité gorani (2), Sri Lanka (2), Erythrée (3), Afghanistan (4), Serbie, minorité rom (2), Arménie (1), Bosnie-Herzégovine (1), Guinée-Bissau (1), Somalie (1), Ukraine, Dublin (1),

REGROUPEMENT FAMILIAL

5 demandes de regroupements familiaux ont été déposées (6 en 2012) :

- Erythrée (1), Afghanistan (1), auprès de l'Office fédéral des Migrations (ODM)
- Serbie (1), auprès du Service de la population et des Migrations (SPM)
- Afghanistan (2), auprès de l'ODM, pour les membres de familles afghanes restés en Grèce

1 demande de regroupement familial a été acceptée par l'ODM :

- Erythrée

REQUÉRANTS D'ASILE MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (RAMNA)

Madame Françoise JACQUEMETTAZ, personne de confiance mandatée par l'Etat du Valais, et tutrice désignée par la Chambre Pupillaire de Sion, a poursuivi son accompagnement des mineurs requérants d'asile dans le cadre de leur procédure (auditions et divers courriers administratifs). Les relations avec les responsables du RADOS, structure réservée aux mineurs non accompagnés, sont excellentes ce qui nous permet d'agir au mieux pour leur intégration au sein de la société d'accueil. Ces jeunes, entre 13 et 18 ans, sont originaires d'Ethiopie, d'Erythrée, d'Afghanistan, de Guinée, du Kosovo, d'Irak, du Sri Lanka, du Nigeria...

ADMISSIONS PROVISOIRES OBTENUES

8 admissions provisoires (7 en 2012) ont été obtenues en 1^{ère} instance (décisions ODM) ou après demandes de réexamen, de reconsidération du renvoi, sur recours ou en procédures ordinaires. Le CSI s'est impliqué en prenant des mandats :

- Arménie, 1^{ère} instance et Dublin (2), Sri-Lanka, mineur + 1^{ère} instance (2), Irak (1), Kosovo, sur recours + 1^{ère} instance, minorité rom (2), Syrie, Kurde (1)

DEMANDES D'ASILE

Plus aucune demande d'asile avec autorisation d'entrer en Suisse n'a été déposée en 2013, cela en raison d'une nouvelle disposition adoptée dans le cadre des mesures d'urgence prises par l'Office fédéral des Migrations, dont notamment l'impossibilité depuis septembre 2012 d'introduire une demande d'asile auprès des Ambassades suisses.

Le centre a dû procéder à **2 auditions (9 en 2012)** en lien avec les demandes d'asile avec autorisation d'entrer en Suisse déposées au cours des années 2011 et 2012.

Asile obtenu (8) :

- Afghanistan (2), sur recours contre des admissions provisoires

- Erythrée (3)
- Erythrée (2), sur recours contre des admissions provisoires
- République Démocratique du Congo (1), sur recours contre un refus d'asile.

Autorisations d'entrée en Suisse suite à des demandes d'asile :

- Erythrée (3)
- Syrie (1)

Comme indiqué en préambule, la permanence a été fortement sollicitée par les migrants frappés d'une non-entrée en matière (NEM), leur situation étant liée au règlement dit de « Dublin ». Il s'agit en fait de requérants d'asile ayant transité par un pays européen dans lequel la Suisse est en droit de les renvoyer, le premier pays d'accueil étant chargé de mener à bien la procédure d'asile. Nous avons été confrontés à plusieurs mères seules, essentiellement des femmes érythréennes, ayant à charge des enfants en bas âge qui devaient être refoulées vers l'Italie. Compte tenu de la situation dramatique en matière d'accueil et d'hébergement qui prévaut dans ce pays, situation dénoncée notamment par le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) et des organisations humanitaires, nous avons tenté quelques recours qui se sont tous soldés par des refus du Tribunal administratif fédéral (TAF).

PERMIS HUMANITAIRES

23 (22 en 2012) demandes de permis humanitaires (permis B) ont été introduites au nom du CSI :

En vertu des art. 84 al. 5, 30 al. 1 let. b LEtr et 31 OASA (détenteurs de permis F) :

- Afghanistan (5), Bosnie Herzégovine (4), Sri-Lanka (3), Irak (2), Kosovo (3), Angola (1), Erythrée (1), Somalie (1), Irak (1)

En vertu des art. 14 al. 2 LAsi (détenteurs de permis N ou requérants déboutés) :

- Kosovo (1), Ethiopie (1)

Permis humanitaires obtenus :

12 (14 en 2012) autorisations de séjour à titre humanitaire ont été obtenues, soit pour des ressortissants venus de :

- Angola (4), Kosovo (4), Afghanistan (1), Erythrée (1), Irak (2),

Le CSI a déposé **deux** recours auprès du Conseil d'Etat VS contre le refus du Service de la Population et des migrations (SPM) d'octroyer un permis B à des ressortissants somalien et érythréen.

Renouvellements de permis B ou C :

Le CSI a déposé **5 recours** auprès du Conseil d'Etat VS contre le refus du SPM de renouveler un permis B

- Turquie (3), permis B
- Kosovo (1), permis C
- Burkina (1), permis B étudiant

AUTRES DÉMARCHES

Nous avons également été sollicités pour :

- des demandes d'attribution cantonale, de transferts de canton
- des recours c/des refus de visas d'entrée (visites)
- des recours c/des refus de renouvellements de permis B
- des droits de réplique en réponse à des déterminations de l'Office fédéral des Migrations (suite à des recours déposés auprès du TAF)
- le droit d'être entendu lors de levées d'admissions provisoires par l'ODM, de refus de renouvellements de permis B par le SPM
- la rédaction de courriers administratifs divers (ODM, TAF, SPM...)
- des demandes de détermination de l'ODM lorsqu'une demande d'asile n'a pas été traitée dans un délai raisonnable

Et pour des demandes de renseignements sur :

- les demandes d'asile avec autorisation d'entrée en Suisse
- les demandes de visas pour entrer en CH
- les mariages mixtes
- les demandes de visas de retour
- les renouvellements de permis B pour étudiants
- les transformations de permis B en C et de permis L en B
- les refus d'autorisation de travail (détenteurs de permis F)
- les requêtes de visas d'entrée pour membres de la famille (visite)
- les mariages, divorces et séparations de couples mixtes

Nous avons également apporté une aide dans la constitution de dossiers de demandes de naturalisation.

Le Centre se révèle souvent le dernier endroit où les migrants peuvent faire valoir leurs doléances. Il est un espace d'écoute et d'aide. Notamment pour les femmes migrantes mariées à des conjoints suisses ou à des détenteurs de permis B/C, qui se voient dans l'obligation de se séparer, voire de divorcer pour des raisons de violences avérées, mais qui risquent, si leur séjour n'atteint pas 3 ans, de perdre leur permis. Pour certaines situations, des contacts avec la LAVI ont été établis.

Durant l'année 2013, Madame Fatxiya ALI ADEN a poursuivi ses activités au sein du groupe de travail romand « Femmes migrantes et violences conjugales ». Les séances du groupe se déroulent à Genève et portent toujours sur l'art. 50 LEtr et son application. La préoccupation actuelle est la remise en cause par les autorités concernées de l'objectivité des rapports des services spécialisés et des attestations LAVI. Les certificats médicaux de constat pour coups et blessures ou les conséquences de la violence sur le plan psychique sont, eux aussi, bien souvent relativisés.

La permanence est assurée par :

- Madame Nicole MICHEL (jeudi après-midi)
- Madame Françoise JACQUEMETTAZ (lundi, mardi après-midi, mercredi soir)
- Madame Fatxiya ALI ADEN (lundi, mardi après-midi et mercredi soir)
- Monsieur Daniel MOULIN (lundi après-midi)

Madame Catherine FERRARI, membre du Comité, infirmière de formation, est présente lors de la permanence du mardi après-midi, ce qui nous permet d'offrir une écoute plus spécifique en cas de problèmes psychiques ou médicaux.

Le secrétariat, estimé à un taux d'activité de 60 %, est assumé par Madame Patricia RODUIT.

Durant l'année 2013, nous avons accueilli deux stagiaires de la HES-SO, filière travail social :

- Madame Emilie GAIST (2^{ème} stage pratique)
- Madame Joyce ADKINS (1^{er} stage pratique)

ainsi qu'une personne en emploi temporaire, Madame Lydia EVEQUOZ, Master en migrations.

A noter l'obtention du Bachelor, filière travail social par Mmes Muriel PERRUCHOUD et Fatxiya ALI ADEN, qui ont effectué leur formation en emploi au CSI. La première a entrepris une recherche sur :

- La reconnaissance des motifs de fuite spécifiques aux femmes dans la procédure d'asile en Suisse

et la seconde :

- Femmes migrantes et violences conjugales, l'article 50 LEtr est-il appliqué à l'égard des femmes migrantes victimes de violences conjugales ? Quels critères sont retenus pour le renouvellement de leur autorisation de séjour ?

Nos sincères félicitations à nos deux diplômées et bon vent pour leur avenir professionnel.

SERVICE ITINÉRANT D'ACCOMPAGNEMENT

Le CSI comporte un dispositif de visites à domicile assumé par Sœur Marie-Rose GENOUD. Ce service permet d'échanger plus intimement avec les migrants sur certains sujets relatifs à l'identité, la famille, l'école, l'intégration, les liens multiculturels. Sœur-Marie-Rose met l'accent sur la solitude des migrants et l'accueil chaleureux qui lui est réservé par ceux-ci.

Madame Catherine FERRARI se joint de temps à autre à Sœur Marie-Rose dans ses visites à domicile. Ensemble, elles peuvent mieux évaluer les attentes des personnes rencontrées et se déterminer sur le suivi approprié. Madame FERRARI relève les liens vitaux qui se créent grâce à l'attention à l'autre.

ANIMATIONS EN LIEN AVEC L'INTÉGRATION DES MIGRANTS

COURS DE FRANÇAIS

Le CSI offre, suivant les périodes de l'année scolaire, entre 44 et 48 heures scolaires (45 min) de cours par semaine aux migrants résidant en ville de Sion et dans la région sédunoise.

En 2013, les cours ont été dispensés par 19 enseignants bénévoles dans les niveaux : Alphabétisation, débutant I et intermédiaire I (A 1.1), débutant 2 (A 1), intermédiaire 2 (A 1 et A 2), moyen (A 2) et avancé (B 1).

Nous avons dénombré 284 inscriptions, 180 femmes et 104 hommes, réunissant une cinquantaine de nationalités, un peu moins de la moitié venant d'Europe. A noter une forte participation des communautés portugaise et érythréenne et l'augmentation de ressortissants espagnols et italiens. La moitié des participants suit un cours niveau débutant. Lors des inscriptions, en automne 2013, nous avons dû établir une liste d'attente pour une vingtaine de personnes, niveau débutant, pour lesquelles nous avons ouvert un nouveau cours débutant en janvier 2014.

Un cours intitulé « Manger sainement pour un petit prix » a de nouveau été proposé le 14 novembre 2013 par la Fédération des Consommateurs. Donnée par Mme Th. Farquet, il a rencontré un très bon écho auprès de nos élèves.

Durant l'année, les enseignants ont été réunis :

- le 18 juin 2013, bilan de l'année scolaire 2012/2013
- le 27 août 2013, séance de coordination pour la reprise des cours en automne 2013
- le 26 novembre, conférence de Mme BRAKANA sur le déracinement des familles migrantes
- le 12 décembre 2013, séance d'information pour les personnes prenant en charge un cours de français en janvier 2014

En septembre 2013, ils ont répondu à une enquête sur le profil des bénévoles formateurs de français.

Deux enseignants ont participé au cours d'introduction à FIDE, le 27 février 2013 (journée) et le 13 mars 2013 (1/2 journée).

Aux cours de français s'ajoute un appui scolaire pour élèves migrants de tous âges (maths, allemand, physique, lecture...) le mercredi après-midi de 14h30 à 17h00, cours pris en charge jusqu'en juin 2013 par Monsieur Joseph FISCHER.

Enseignants des cours de français 2013

ANTILLE Christiane, BENEY Narcisse, BORELLA-ROCH Josiane, COQUOZ Geneviève, CRETIAZ Madeleine, FAHRNI Claudine, FISCHER Victoria, FLOREY Marie-Jeanne, GACOND-JONES Jeanine, GENOUD David, HENIUS Madeleine, LUISIER Françoise, METRAILLER Christine, PERRAUDIN Nicole, QUENNOZ Corinne, RICHOD Anne-Catherine, Sœur Marie-Georges HERITIER, Sœur Teresita ZUPPIGER, VOGEL François

Prestations bénévoles 2013

Les prestations fournies par les enseignants bénévoles sont évaluées à Fr. 62'100.- Cette estimation se base sur le barème déterminé par le Service d'intégration cantonal, à savoir un défraiement de Fr. 50.-/heure.

Coordination : Mesdames Christiane ANTILLE et Fatxiya ALI ADEN

Groupe de travail mis sur pied par le service cantonal d'intégration

Madame Christiane ANTILLE a participé à une séance le 6 novembre 2013

PROJET AME (ACCOMPAGNEMENT MÈRE ENFANT)

Là encore, c'est la poursuite d'un projet qui nous tient à cœur dans la mesure où son objectif vise à l'intégration des femmes migrantes. Il s'agit de :

- créer des liens entre la mère et la société d'accueil (vie associative, loisirs, etc.)
- soutenir la mère et l'enfant face aux exigences du système scolaire
- impliquer la mère dans le suivi de l'enfant durant sa scolarité afin qu'elle soit à même d'assurer seule cette fonction au terme de l'accompagnement (6 à 9 mois)
- créer un lien entre l'école et la famille

32 familles ont été suivies par une trentaine d'accompagnateurs bénévoles, de manière hebdomadaire, à Sion, Conthey, Saxon, Fully, Savièse et St-Maurice.

Dans le cadre de ce projet, le CSI a développé les activités suivantes :

- recherche d'intervenants bénévoles (accompagnateur-trice-s)
- recherche de nouveaux coordinateurs régionaux
- recherche de traducteurs
- organisation des réunions (coordinateurs et accompagnateurs)
- prise de PV, envoi de diverses informations aux personnes concernées

Coordinateurs régionaux :

- Monsieur Romain FAVRE pour Sion
- Monsieur Lucien CARRON pour Fully
- Madame Véronique DUBUIS pour Savièse
- Madame Béatrice ROH pour Conthey
- Madame Lucie BRUCHEZ pour Saxon
- Madame Laurence FORMAZ pour St-Maurice

A Sierre, l'accompagnement d'une douzaine de familles est mené avec l'appui de la Déléguée à l'Intégration de la ville, Madame Sandrine RUDAZ, Madame Marcelle GAY, Professeure à la HES et des étudiants de la HES et Madame Sonia Z'GRAGGEN de notre Comité.

Une rencontre des responsables régionaux a eu lieu au CSI. Le 26 novembre 2013, une conférence a été organisée par le CSI. Madame Karima BRAKNA, psychologue, a abordé le thème « Déracinement, ses conséquences sur les familles migrantes et parentalité ». Les bénévoles du projet AME et enseignants des cours de français ont beaucoup apprécié cette formation-information, ont trouvé des clefs à certaines de leurs interrogations concernant le domaine de la migration et ont demandé que cette expérience soit renouvelée.

Ce projet est supervisé dans son ensemble par :

- Monsieur Olivier DELEVAUX, formateur à la HEPL
- Monsieur Stéphane GERMANIER, médiateur scolaire pour la ville de Sion

Coordination : Madame Fatxiya ALI ADEN

COURS D'INFORMATIQUE À MARTIGNY ET SION

A Martigny, nous avons poursuivi le projet mis sur pied en 2009. Durant l'année 2013, 14 participants, répartis en deux niveaux, ont suivi ce cours. Il s'agit de 10 femmes et 4 hommes. Ce groupe réunit des personnes d'âges, d'origines et de formations très différentes.

Il en va de même pour Sion où le projet a également pris forme en automne 2009. L'année 2013 a réuni 16 femmes et 2 hommes, tous de formations différentes et ressortissants de Suisse, des pays européens, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Tout adulte voulant s'initier à l'informatique de base est accepté dans le cours. La maîtrise de cet outil devrait favoriser le processus d'intégration de ces personnes et si possible leur insertion professionnelle.

Le cours d'informatique s'articule autour de :

- initiation à l'informatique
- connaissance des supports informatiques : Word, Internet
- réponse à des besoins individuels si demande, par exemple type de lettre administrative
- utilisation dans diverses situations de vie : contacts internet avec la famille dans le pays d'origine, recherches sur internet, initiation à la recherche de travail et rédaction d'un CV

Un support de cours est proposé à chaque participant et permet de jalonner les apprentissages effectués. Chaque cours est ainsi prévu et se déroule ensuite selon les possibilités individuelles. D'autres activités décidées par les participants naissent dans ce cadre selon les besoins exprimés : échanges de services et d'informations concernant les enfants, rencontres amicales et informelles en dehors des cours, soutien à de nouveaux participants...

Intervenante : Madame Madeleine HENIUS

JOURNAL DU CSI

Deux numéros ont paru durant l'année 2013, un sur le thème « Droit d'asile en révision », cela en raison des mesures urgentes adoptées par le Conseil fédéral en matière d'asile, le second sur le thème « Santé des migrants ».

Madame Madeline HEINIGER, membre de notre Comité, occupe la charge de rédactrice en chef pour la sixième année consécutive. Madame Geneviève LEVINE collabore également à la rédaction du journal et la mise en page est effectuée par Madame Marie-Paule ZUFEREY.

Cette dernière s'est aussi proposée pour l'élaboration du contenu des journaux prévus pour 2014.

FORMATION / INFORMATION

PROJET « NATURALISATION, CE QU'IL FAUT SAVOIR », en commun avec l'OSEO

Ce projet a été soumis à la ville de Sion par l'OSEO et le CSI. Il est destiné aux candidats à la naturalisation. Il s'agit de modules s'adressant à des personnes qui désirent obtenir la nationalité suisse. Les thèmes proposés sont l'histoire/géo de la Suisse, les droits et devoirs et les assurances sociales.

Deux séances consacrées aux droits et devoirs et aux assurances sociales (modules développés par le CSI) se sont déroulées au CSI les 19 et 26 novembre 2013. Entre 30 et 35 personnes y ont participé. Le public s'est déclaré enchanté si l'on se réfère aux questionnaires d'évaluation, complétés par les participants et bénévoles chargés de poursuivre et d'élargir l'information dans le cadre des discussions qui suivent les modules.

TABLE RONDE ET RENCONTRE

Pour une intégration réussie

Une table ronde a été organisée le 22 janvier 2013 par le PS et le PCS dans le cadre de la campagne aux élections cantonales 2013, sur le thème de l'intégration.

Cette rencontre s'est déroulée à la Colonie italienne de Sion. Les communautés somalienne, bosniaque et érythréenne ainsi que le CSI, l'OSEO ont fait part de leurs témoignages en présence de notre conseillère d'Etat, Madame Esther WAEBER KALBERMATTEN et de notre conseiller national, Monsieur Stéphane ROSSINI.

Les trois communautés ont parlé de leur parcours et de celui de leurs compatriotes depuis leur arrivée en CH, des difficultés rencontrées... Madame Véronique BARRAS de l'OSEO a souligné les difficultés rencontrées par la deuxième génération au « bénéfice » d'un permis F (bourse d'études, naturalisation, compte bancaire...) et le manque de cours mis à disposition des migrants alors qu'on exige d'eux qu'ils s'intègrent et qu'ils apprennent le français. Madame Françoise JACQUEMETTAZ a évoqué les débuts du CSI et également souligné le manque de cours de français et demandé qu'un effort soit entrepris par les autorités concernées afin d'élargir l'offre non seulement à Sion, mais sur l'ensemble du Valais.

Mesures urgentes en matière d'asile, votation du 9 juin 2013

La votation du 9 juin 2013 faisant suite au référendum lancé contre l'adoption par le Conseil fédéral de mesures urgentes en matière d'asile a suscité nombre de débats. En Valais, une conférence « Une politique d'asile juste et humaine est-elle possible ? » a été organisée par Amnesty International le 26 avril 2013. Une centaine de personnes y ont participé. Quatre intervenants avaient été invités :

Monsieur Jean-Noël WETTERWALD, ancien collaborateur du HCR, Madame Denise GRAF, juriste spécialisée dans le droit d'asile auprès d'Amnesty International, Madame la Conseillère d'Etat Esther WAEBER-KALBERMATTEN et Madame Françoise JACQUEMETTAZ. Mme Denise GRAF a vivement critiqué les conditions de détention en Valais, détentions liées aux mesures de contrainte. Elle estime par ailleurs que la procédure d'asile ne doit pas devenir un instrument de gestion des flux migratoires, mais rester un système permettant de déterminer qui a besoin d'aide, et qui n'en a pas besoin. De son côté, M. WETERWALD a relevé le fait que le plus grand nombre de réfugiés se trouvaient dans les pays à proximité des régions en guerre. Mme JACQUEMETTAZ a souligné que les mesures de plus en plus restrictives adoptées au cours des dernières années n'influencent nullement le volume des demandes, celui-ci dépendant largement des causes qui poussent les populations à fuir (conflits armés, persécutions, misère...) Par contre, ces mesures dégradent au quotidien les conditions de vie des personnes venues chercher de l'aide dans notre pays! Mme Esther WAEBER KALBERMATTEN a relevé pour sa part qu'il convient d'améliorer les conditions de vie des requérants, notamment en mettant sur pied des projets d'occupation et elle précise que le Valais a déposé à la Confédération une demande d'autorisation de programmes d'occupation pour tous.

Le 22 mai 2013, une conférence de presse a été organisée par le Comité valaisan « Non à la révision de la loi sur l'asile », Comité rejoint par le CSI.

Le 24 mai 2013, le CSI, en collaboration avec Amnesty International, l'OSEO et l'Association Mosaïque culturelle Sierre, a appelé à se mobiliser contre la politisation de l'asile. Après avoir visionné le film de Fernand MELGAR « Le Monde est comme ça », une discussion autour des mesures urgentes a été engagée avec le public et les intervenants de la soirée, Monsieur Aldo BRINA du Centre social protestant de Genève et Madame Françoise JACQUEMETTAZ.

Ecole professionnelle Service communautaire à Châteauneuf

Le CSI a été invité afin de présenter son travail dans le domaine de la migration et parler de la réalité de la migration en Valais, soit le nombre de migrants résidant dans notre canton, les différents statuts en vigueur, la problématique de l'asile... Deux interventions ont eu lieu, les 21 février et 25 avril 2013, auprès des classes ASE (Assistante socio-éducative).

Intervenante : Madame Françoise JACQUEMETTAZ

HES – SO Valais

Le CSI a été invité à participer à un colloque sur le thème

- « Corps et travail social : entre libertés et contraintes... »

organisé par la HES-SO Valais. Madame Fatxiya ALI ADEN y a collaboré en intervenant sur le sujet des MGF (Mutilations génitales féminines) en duo/bilingue avec Terre des Femmes de Berne.

Elèves HES

Le CSI est régulièrement contacté pour des travaux en lien avec la migration.

PARTICIPATION

SEMAINE CONTRE LE RACISME

Dans le cadre de la semaine contre le racisme, le CSI a participé au projet « Les bibliothèques humaines », cela du 23 au 28 mars 2013.

Ainsi, les médiathèques de Sierre et Monthey ainsi que la Ferme Asile de Sion se sont transformées le temps d'une journée en bibliothèques humaines. Une lecture privilégiée en tête-à-tête pour découvrir des personnes et des mondes que l'on effleure peut-être à peine au quotidien. Des migrant-e-s et des professionnels travaillant au contact de migrant-e-s ont partagé leurs expériences de vie avec passion et humour. Un concept inédit, des rencontres uniques... les livres deviennent hommes, femmes, ont des visages, et des voix !

Madame Françoise JACQUEMETTAZ et Monsieur Behrooz BOZORGHMER, élève afghan fréquentant le cours de français « avancé » ont tous deux accepté de livrer leur témoignage les 23, 26 et 28 mars. La première a parlé de son parcours professionnel dans le domaine de la migration et le second a partagé son parcours de vie et les motifs l'ayant poussé à fuir son pays.

SOUS-COMMISSION POUR LES ÉTRANGERS DE LA VILLE DE SION

La Sous-Commission, dont le CSI est membre, s'est réunie les 8 avril, 3 juin, 16 septembre et 3 décembre 2013.

La sous-commission pour l'intégration des étrangers est à l'origine de la plupart des projets d'intégration de la Ville. Elle est chargée de préavisier les demandes de subventions pour les

projets d'intégration des étrangers en Ville de Sion, ainsi que de proposer des mesures d'intégration au conseil municipal.

Madame Françoise JACQUEMETTAZ représente le CSI au sein de la Sous-Commission.

OBSERVATOIRE DU DROIT D'ASILE ET DES ETRANGERS (ODAE)

Le Comité romand dont le CSI fait partie se réunit chaque six semaines pour :

- échanger sur les situations rencontrées dans les cantons
- recueillir des informations sur des cas concrets dans toute la Romandie
- discuter des projets de fiches
- évaluer les moyens d'exposer au public les conséquences engendrées par une application par trop rigoureuse d'une législation qui s'est durcie tout au long de ces dernières années

Trois dossiers suivis par le CSI ont fait l'objet d'une fiche ODAE, en juillet, septembre et novembre 2013. Il s'agit de deux familles afghanes auxquelles l'ODM avait octroyé une admission provisoire et qui ont finalement obtenu le statut de réfugié suite au recours déposé par le CSI. Le troisième dossier concerne une femme sri-lankaise qui n'avait toujours pas de réponse de l'ODM après 5 ans de séjour en Suisse, cela malgré sa fragilité psychique due aux tortures subies durant sa détention, fragilité signalée à de nombreuses reprises par des certificats médicaux circonstanciés.

Mesdames Françoise JACQUEMETTAZ et Fatxiya ALI ADEN représentent le CSI au sein de l'ODAE.

VIVRE ENSEMBLE

Françoise JACQUEMETTAZ fait partie du comité de rédaction de cette publication qui paraît 5 fois par année et dont le contenu traite de la situation des requérants d'asile vivant dans notre pays. A noter que durant l'année 2013, tout en restant membre du comité de rédaction, aucun représentant du CSI n'a été en mesure de participer aux réunions qui ont lieu chaque deux mois à Lausanne, cela faute de temps et de disponibilité. Nous tenterons d'être plus présents en 2014.

COPERA

La Conférence romande des collaborateurs de Permanence juridique et sociale pour Requérant d'asile (COPERA) se réunit toutes les 6 semaines sous l'égide de l'Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés (OSAR) et rassemble tous les bureaux de consultation juridique et sociale des cantons romands.

Durant l'année 2013, Madame Fatxiya ALI ADEN et Monsieur Daniel MOULIN ont représenté le CSI au sein de la COPERA.

BÉNÉVOLES

C'est grâce à l'engagement d'une **septantaine** de bénévoles que le CSI peut offrir gratuitement la majeure partie des activités liées à l'intégration et assurer une présence quasi quotidienne à la permanence juridique et sociale.

Le traditionnel repas annuel des bénévoles s'est déroulé le 7 février. C'est l'occasion pour le Comité du CSI de remercier les bénévoles et les collaboratrices du Centre pour tout le travail accompli et pour leur engagement dans l'accompagnement des migrants résidant en Valais.

COMITÉ

Le Comité s'est rencontré lors de 10 réunions mensuelles. C'est l'occasion de parler des situations qui se présentent au cours du mois écoulé dans le cadre de la permanence ainsi que de soumettre un certain nombre de questions ou de propositions qui relèvent du Comité.

Comité du CSI :

Présidente : JACQUEMETTAZ Françoise

Membres : ANTILLE Christiane, ATTINGER François-Xavier, DELÉVAUX Olivier, FERRARI Catherine, HEINIGER Madeline, KIROS Daniel, LEVINE-CUENNET Geneviève, PALLARA Juan, SERMIER Marc, Z'GRAGGEN Sonia

FINANCES

L'exercice 2013 présente un solde positif de CHF 8'503.89

COMPTES D'EXPLOITATION DES EXERCICES 2012 ET 2013

PRODUITS	2013 / CHF	2012 / CHF
Cotisations individuelles	7'400.00	7'300.00
Cotisations collectives	720.00	800.00
Cotisations de soutien	4'500.00	4'000.00
Participation St-Alexis	10'000.00	10'000.00
Dons	5'135.00	2'745.00
Loterie Romande		
Commission Intégration Sion	11'050.00	8'000.00
Sub. cantonaux & communaux int.	69'000.00	65'800.00
Sub.cantonaux Intégration solde 2012	12'700.00	12'400.00
Sub.cantonaux & communaux	48'000.00	48'000.00
Indemnités PF	7'650.00	6'308.65
Recettes diverses, intérêts	473.90	777.76
Contributions RA & Dépens ODM	6'640.00	3'559.46
Inscriptions cours français	12'345.00	9'030.00
Dissolution provision	3'700.00	3'000.00
Total des produits	199'313.90	181'720.87
CHARGES	CHF	CHF
Frais de personnel	134'190.30	120'425.40
Salaires permanence, secrétariat, PF	81'295.10	77'885.60
Défraiements stagiaires	8'573.60	3'400.00
Salaires cours d'informatique	10'560.00	9'789.35
APG		-3'562.00
Charges sociales	15'637.20	14'965.05
Frais de déplacements	18'124.40	17'947.40
Frais généraux	56'619.71	67'534.30
Location et charges des locaux	36'074.30	38'772.00
Matériel bureau, archivage, informatique	1'107.20	1'505.55
Ordinateurs, imprimantes	1'080.00	2'566.00
Photocopieuse (entretien et papier)	2'316.60	2'060.65
Frais de port et CCP	4'033.80	3'353.65
Téléphone & Internet	2'384.40	5'744.55
Matériel cours de langue et formation	1'865.00	813.90
Frais documentation	258.01	320.40
Imprimés divers et publicité	1'085.40	2'307.80
Frais d'assemblées	367.60	171.05
Animation: Noël, juin, repas bénévoles	1'555.65	1'406.65
Animation, AME, Art thérapie, Info Natu	939.40	240.90
Frais divers	3'552.35	1'767.55
Mobilier		6'503.65
Total des charges	190'810.01	187'959.70
Bénéfice de l'exercice/Perte (-)	8'503.89	-6'238.83

BILAN DES EXERCICES 2012 - 2013

	31.12.2013	31.12.2012
	CHF	CHF
ACTIFS		
Caisse	89.35	82.40
CCP	149'157.49	161'723.65
Banque	21'047.58	21'016.93
Débiteurs		10'000.00
Total des actifs	170'294.42	192'822.98

	31.12.2013	31.12.2012
	CHF	CHF
PASSIFS		
Fonds étrangers		
Créanciers	6'625.20	18'927.95
Fonds affectés		
Fonds Marie-Rose	6'893.30	25'000.00
Aides ponctuelles	6'119.15	6'742.15
	13'012.45	31'742.15
Fonds propres		
Fortune et réserves au début de l'année	142'152.88	148'391.71
Bénéfice de l'exercice/Perte (-)	8'503.89	-6'238.83
	150'656.77	142'152.88
Total des passifs	170'294.42	192'822.98

Sion, mars 2014

Christiane Antille, Caissière